

Image not found or type unknown



Charges d'eau froide supplémentaires de 2011 et 2012 !

Par Ysa, le 12/07/2013 à 13:27

Bonjour

Je suis locataire en Hlm depuis 2010 dans un petit appartement. Je règle mon loyer charges comprises, dont l'eau froide . J'ai reçu le mois dernier une facture spéciale d'eau pour l'année 2011, puis une autre ce mois-ci pour l'année 2012. Ce "décompte individuel de charges d'eau" reprend un décompte de deux années "d'un coup".

Est-ce légal ?

Le montant est exorbitant (je vis seule et fais très attention à ma consommation d'eau).

Merci de vos réponses

Ysa